DÉCISION D'EXÉCUTION (UE) 2020/201 DE LA COMMISSION

du 12 février 2020

écartant du financement de l'Union européenne certaines dépenses effectuées par les États membres au titre du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)

[notifiée sous le numéro C(2020) 541]

(Les textes en langues allemande, danoise, espagnole, française, grecque, hongroise, italienne, polonaise, portugaise, suédoise et tchèque sont les seuls faisant foi.)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 1306/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune et abrogeant les règlements (CEE) nº 352/78, (CE) nº 165/94, (CE) nº 2799/98, (CE) nº 814/2000, (CE) nº 1290/2005 et (CE) nº 485/2008 du Conseil ([1]), et notamment son article 52,

après consultation du comité des Fonds agricoles,

considérant ce qui suit:

(1) Conformément à l'article 52 du règlement (UE) nº 1306/2013, la Commission procède aux vérifications nécessaires, communique aux États membres les résultats de ces vérifications, prend connaissance des observations émises par ceux-ci, engage des discussions bilatérales pour parvenir à un accord avec les États membres concernés et communique formellement ses conclusions à ces derniers.

(2) Les États membres ont eu la possibilité de demander l'ouverture d'une procédure de conciliation. Cette possibilité a été utilisée dans certains cas, et les rapports émis à l'issue de la procédure ont été examinés par la Commission.

(3) Conformément au règlement (UE) nº 1306/2013, seules les dépenses agricoles effectuées conformément au droit de l'Union peuvent être financées.

(4) Il ressort des vérifications effectuées, des discussions bilatérales et des procédures de conciliation qu'une partie des dépenses déclarées par les États membres ne remplit pas cette condition et ne peut donc être financée au titre du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).

(5) Il y a lieu d'indiquer les montants qui n'ont pas été reconnus comme pouvant être imputés au FEAGA et au Feader. Ces montants ne concernent pas les dépenses effectuées plus de vingt-quatre mois avant la communication écrite de la Commission aux États membres des résultats des vérifications.

(6) Le calcul des montants écartés du financement de l'Union par la présente décision doit également tenir compte de toute réduction ou suspension appliquée conformément à l'article 41 du règlement (UE) nº 1306/2013, étant donné que ces réductions ou suspensions ont un caractère provisoire et sont sans préjudice des décisions prises en application des articles 51 et 52 dudit règlement.

(7) Pour les cas visés à la présente décision, l'évaluation des montants à écarter en raison de leur non-conformité au droit de l'Union a été communiquée par la Commission aux États membres dans le cadre d'un rapport de synthèse ([2]).

(8) La présente décision ne préjuge en rien des conséquences financières que la Commission pourrait tirer d'arrêts rendus par la Cour de justice de l'Union européenne dans des affaires en instance à la date du 30 novembre 2019,

([1]) JO L 347 du 20.12.2013, p. 549.
([2]) Ares(2020)392485

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Les montants indiqués en annexe, qui concernent les dépenses engagées par les organismes de paiement agréés des États membres et déclarées dans le cadre du FEAGA ou du Feader, sont exclus du financement de l'Union.

Article 2

La République tchèque, le Royaume de Danemark, la République fédérale d'Allemagne, la République hellénique, le Royaume d'Espagne, la République française, la République italienne, la Hongrie, la République d'Autriche, la République de Pologne, la République portugaise et le Royaume de Suède sont destinataires de la présente décision.

Fait à Bruxelles, le 12 février 2020.

Par la Commission
Janusz WOJCIECHOWSKI
Membre de la Commission

ANNEXE

Décision: 62

Poste budgétaire: 0 5 0 2 0 8 1 1

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
PL	Fruits et légumes — groupements de producteurs préreconnus	2017	Levée de la suspension des paiements mensuels à la Pologne (FEAGA) — décision C(2016) 2050 de la Commission du 7 avril 2016 et décision C (2017) 2104 de la Commission du 4 avril 2017 — Période du 16 octobre 2016 au 15 octobre 2017	PONCTUELLE		(en EUR)	0,00	-3 007 191,14	3 007 191,14
	Fruits et légumes — groupements de producteurs préreconnus	2016	Levée de la suspension des paiements mensuels à la Pologne (FEAGA) — décision C(2016) 2050 de la Commission du 7 avril 2016 — Période du 1er mars 2016 au 15 octobre 2016	PONCTUELLE		(en EUR)	0,00	-9 356 312,09	9 356 312,09
					Total PL:	**(en EUR)**	**0,00**	**-12 363 503,23**	**12 363 503,23**

Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
(en EUR)	0,00	-12 363 503,23	12 363 503,23

Poste budgétaire: 0 5 0 3 0 1 0 7

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
FR	Aides directes découplées	2016	Levée de la suspension des paiements mensuels à la France (FEAGA) — décision C(2016) 4287 de la Commission du 12 juillet 2016	PONCTUELLE		(en EUR)	0,00	-10 499 112,70	10 499 112,70
					Total FR:	**(en EUR)**	**0,00**	**-10 499 112,70**	**10 499 112,70**

Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
(en EUR)	0,00	-10 499 112,70	10 499 112,70

Poste budgétaire: 0 5 0 3 0 1 1 0

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
FR	Aides directes découplées	2016	Levée de la suspension des paiements mensuels à la France (FEAGA) — décision C(2016) 4287 de la Commission du 12 juillet 2016	PONCTUELLE		(en EUR)	0,00	-101 753 593,01	101 753 593,01
					Total FR:	**(en EUR)**	**0,00**	**-101 753 593,01**	**101 753 593,01**

Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
(en EUR)	0,00	-101 753 593,01	101 753 593,01

Poste budgétaire: 0 5 0 3 0 1 1 1

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
FR	Aides directes découplées	2016	Levée de la suspension des paiements mensuels à la France (FEAGA) — décision C(2016) 4287 de la Commission du 12 juillet 2016	PONCTUELLE		(en EUR)	0,00	-61 833 996,81	61 833 996,81
					Total FR:	**(en EUR)**	**0,00**	**-61 833 996,81**	**61 833 996,81**

Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
(en EUR)	0,00	-61 833 996,81	61 833 996,81

Poste budgétaire: 0 5 0 3 0 1 1 3

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
FR	Aides directes découplées	2016	Levée de la suspension des paiements mensuels à la France (FEAGA) — décision C(2016) 4287 de la Commission du 12 juillet 2016	PONCTUELLE		(en EUR)	0,00	-1 316 652,56	1 316 652,56
					Total FR:	**(en EUR)**	**0,00**	**-1 316 652,56**	**1 316 652,56**

Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
(en EUR)	0,00	-1 316 652,56	1 316 652,56

Poste budgétaire: 6 7 0 1

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
AT	Apurement des comptes — Apurement financier	2018	Erreurs dans la population FEAGA et Feader	PONCTUELLE		(en EUR)	- 411 336,74	0,00	- 411 336,74
					Total AT:	**(en EUR)**	**- 411 336,74**	**0,00**	**- 411 336,74**
CZ	Fruits et légumes — Programmes opérationnels, y compris retraits	2016	Correction ponctuelle relative aux OP indûment reconnues (EF 2016)	PONCTUELLE		(en EUR)	-1 336 232,52	0,00	-1 336 232,52
	Fruits et légumes — Programmes opérationnels, y compris retraits	2017	Correction ponctuelle relative aux OP indûment reconnues (EF 2017)	PONCTUELLE		(en EUR)	-1 566 325,02	0,00	-1 566 325,02
	Fruits et légumes — Programmes opérationnels, y compris retraits	2018	Correction ponctuelle relative aux OP indûment reconnues (EF 2018)	PONCTUELLE		(en EUR)	- 34 770,46	0,00	- 34 770,46
					Total CZ:	**(en EUR)**	**-2 937 328,00**	**0,00**	**-2 937 328,00**
DE	Fruits et légumes — Programmes opérationnels, y compris retraits	2015	Déficiences dans le contrôle de la valeur de la production commercialisée (EF 2014)	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 100 404,77	0,00	- 100 404,77
	Fruits et légumes — Programmes opérationnels, y compris retraits	2016	Déficiences dans le contrôle de la valeur de la production commercialisée (EF 2015)	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 85 635,62	0,00	- 85 635,62
	Fruits et légumes — Programmes opérationnels, y compris retraits	2017	Déficiences dans le contrôle de la valeur de la production commercialisée (EF 2016)	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 76 662,25	0,00	- 76 662,25
					Total DE:	**(en EUR)**	**- 262 702,64**	**0,00**	**- 262 702,64**
DK	Certification	2017	Montant nominal des erreurs décelées lors des tests de validation FEAGA	PONCTUELLE		(en EUR)	- 10 129,49	0,00	- 10 129,49
					Total DK:	**(en EUR)**	**- 10 129,49**	**0,00**	**- 10 129,49**

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
ES	Conditionnalité	2016	Année de demande 2015	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 169 794,89	- 13 977,99	- 155 816,90
	Conditionnalité	2017	Année de demande 2015	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 957,97	0,00	- 957,97
	Conditionnalité	2018	Année de demande 2015	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 250,07	0,00	- 250,07
	Conditionnalité	2017	Année de demande 2016	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 269 132,59	- 18 054,67	- 251 077,92
	Conditionnalité	2018	Année de demande 2016	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 95,10	0,00	- 95,10
	Conditionnalité	2018	Année de demande 2017	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 299 854,12	0,00	- 299 854,12
					Total ES:	**(en EUR)**	**- 740 084,74**	**- 32 032,66**	**- 708 052,08**
FR	Certification	2017	Erreurs liées aux recouvrements — EF 2017	PONCTUELLE		(en EUR)	- 63 689,58	0,00	- 63 689,58
	Aides directes découplées	2016	Lacunes dans les contrôles sur place — touchant l'écologisation (en ce qui concerne la suspension des paiements mensuels [décision C(2016) 4287 de la Commission du 12 juillet 2016]).	PONCTUELLE		(en EUR)	- 729 462,41	- 693,01	- 728 769,40
	Soutien couplé facultatif — aides à la surface	2016	Lacunes dans les contrôles sur place — VCS — aides à la surface	PONCTUELLE		(en EUR)	- 237 100,13	- 225,25	- 236 874,88
	Aides directes découplées	2016	Lacune dans le SIPA-RPG (en ce qui concerne la suspension des paiements mensuels [décision C(2016) 4287 de la Commission du 12 juillet 2016]).	PONCTUELLE		(en EUR)	-39 267 880,66	- 35 071,94	-39 232 808,72
					Total FR:	**(en EUR)**	**-40 298 132,78**	**- 35 990,20**	**-40 262 142,58**

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
PL	Fruits et légumes — groupements de producteurs prére-connus	2016	EF 2016 — déficiences dans le système de contrôle de l'aide aux groupements de producteurs dans le secteur des fruits et légumes (en ce qui concerne la suspension des paiements mensuels [décision C(2016) 2050 de la Commission du 7 avril 2016]).	TAUX FORFAITAIRE	15,00%	(en EUR)	-9 176 945,14	0,00	-9 176 945,14
	Fruits et légumes — groupements de producteurs prére-connus	2017	EF 2017 — déficiences dans le système de contrôle de l'aide aux groupements de producteurs dans le secteur des fruits et légumes (en ce qui concerne la suspension des paiements mensuels [décisions de la Commission C(2016) 2050 du 7 avril 2016 et C(2017) 2104 du 4 avril 2017]).	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	-1 202 876,46	- 67 115,12	-1 135 761,34
	Apurement des comptes — apurement financier	2016	Réduction des paiements — délais de paiement — R. 1306/13, art. 40; R. 907/14, art. 5 — 2016	PONCTUELLE		(en EUR)	- 361 842,05	0,00	- 361 842,05
					Total PL:	**(en EUR)**	**-10 741 663,65**	**- 67 115,12**	**-10 674 548,53**
PT	Droits	2016	2.1 Mesure relative aux agriculteurs actifs — année de demande 2015	PONCTUELLE		(en EUR)	- 10 209,04	- 195,19	- 10 013,85
	Aides directes découplées	2016	2.1 Mesure relative aux agriculteurs actifs — année de demande 2015	PONCTUELLE		(en EUR)	- 6 274,86	- 65,71	- 6 209,15
	Autres aides directes — articles 68 à 72 du règlement (CE) n° 73/2009	2015	2.2 Exécution du nombre requis de contrôles sur place — année de demande 2014	TAUX FORFAITAIRE	3,00%	(en EUR)	- 147 181,68	- 936,58	- 146 245,10

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Autres aides directes — bovins	2015	2.3 Absence de sanction en cas de notification tardive — année de demande 2014	PONCTUELLE		(en EUR)	- 69 563,00	- 347,82	- 69 215,18
	Soutien couplé facultatif	2016	2.3 Absence de sanction en cas de notification tardive — année de demande 2015	PONCTUELLE		(en EUR)	- 466 412,00	- 2 332,06	- 464 079,94
	Soutien couplé facultatif	2017	2.3 Absence de sanction en cas de notification tardive — année de demande 2016 (M1)	PONCTUELLE		(en EUR)	- 487 776,00	0,00	- 487 776,00
	Soutien couplé facultatif	2017	2.3 Absence de sanction en cas de notification tardive — année de demande 2016 (M3)	PONCTUELLE		(en EUR)	- 102 997,00	0,00	- 102 997,00
	Droits	2016	2.4.1 Attribution correcte de l'aide aux jeunes agriculteurs et aux agriculteurs qui commencent à exercer une activité agricole — année de demande 2015	PONCTUELLE		(en EUR)	- 463 133,49	- 8 854,97	- 454 278,52
	Aides directes découplées	2016	2.4.1 Attribution correcte de l'aide aux jeunes agriculteurs et aux agriculteurs qui commencent à exercer une activité agricole — incidence sur l'écologisation — année de demande 2015	PONCTUELLE		(en EUR)	- 285 323,92	- 2 987,92	- 282 336,00
	Droits	2016	2.4.2 Attribution correcte de l'aide aux agriculteurs en vue d'éviter l'abandon des terres_RPB_année de demande 2015	PONCTUELLE		(en EUR)	- 84 178,23	- 1 609,46	- 82 568,77
	Droits	2017	2.4.2 Attribution correcte de l'aide aux agriculteurs en vue d'éviter l'abandon des terres_RPB_année de demande 2016	PONCTUELLE		(en EUR)	- 91 716,92	0,00	- 91 716,92
	Aides directes découplées	2016	2.4.2 Attribution correcte de l'aide aux agriculteurs en vue d'éviter l'abandon des terres_Écologisation_année de demande 2015	PONCTUELLE		(en EUR)	- 53 777,14	- 563,16	- 53 213,98

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Aides directes découplées	2017	2.4.2 Attribution correcte de l'aide aux agriculteurs en vue d'éviter l'abandon des terres_Écologisation_année de demande 2016	PONCTUELLE		(en EUR)	- 58 591,73	0,00	- 58 591,73
	Aides directes découplées	2016	2.4.2 Attribution correcte de l'aide aux agriculteurs en vue d'éviter l'abandon des terres_SFS_année de demande 2015	PONCTUELLE		(en EUR)	- 127 201,18	0,00	- 127 201,18
	Aides directes découplées	2017	2.4.2 Attribution correcte de l'aide aux agriculteurs en vue d'éviter l'abandon des terres_SFS_année de demande 2016	PONCTUELLE		(en EUR)	- 98 325,00	0,00	- 98 325,00
					Total PT:	**(en EUR)**	**-2 552 661,19**	**- 17 892,87**	**-2 534 768,32**
SE	Conditionnalité	2016	Nombre insuffisant de contrôles sur place — Lacunes dans la portée et la qualité des contrôles sur place — Absence de sanctions — Année de demande 2015	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	-6 612 878,79	0,00	-6 612 878,79
	Conditionnalité	2017	Nombre insuffisant de contrôles sur place — Lacunes dans la portée et la qualité des contrôles sur place — Absence de sanctions — Année de demande 2015	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	- 27 446,29	0,00	- 27 446,29
	Conditionnalité	2018	Nombre insuffisant de contrôles sur place — Lacunes dans la portée et la qualité des contrôles sur place — Absence de sanctions — Année de demande 2015	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	- 5 821,85	0,00	- 5 821,85

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Conditionnalité	2017	Nombre insuffisant de contrôles sur place — Lacunes dans la portée et la qualité des contrôles sur place — Absence de sanctions — Année de demande 2016	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	-6 751 087,48	0,00	-6 751 087,48
	Conditionnalité	2018	Nombre insuffisant de contrôles sur place — Lacunes dans la portée et la qualité des contrôles sur place — Absence de sanctions — Année de demande 2016	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	- 104 438,34	0,00	- 104 438,34
	Conditionnalité	2018	Nombre insuffisant de contrôles sur place — Lacunes dans la portée et la qualité des contrôles sur place — Absence de sanctions — Année de demande 2017	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	-6 668 962,54	0,00	-6 668 962,54
	Aides directes découplées	2012	Lacune dans l'analyse de risque — la télédétection 2011	PONCTUELLE		(en EUR)	- 992 723,60	- 1 330,29	- 991 393,31
	Aides directes découplées	2013	Lacune dans l'analyse de risque — la télédétection 2012	PONCTUELLE		(en EUR)	-2 189 695,95	0,00	-2 189 695,95
	Aides directes découplées	2014	Lacune dans l'analyse de risque — la télédétection 2013	PONCTUELLE		(en EUR)	-1 705 908,80	0,00	-1 705 908,80
					Total SE:	**(en EUR)**	**-25 058 963,64**	**- 1 330,29**	**-25 057 633,35**

Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
(en EUR)	-83 013 002,87	- 154 361,14	-82 858 641,73

Poste budgétaire: 67 11

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
AT	Apurement des comptes — apurement financier	2018	Erreurs dans la population FEAGA et Feader	PONCTUELLE		(en EUR)	- 128,52	0,00	- 128,52
					Total AT:	**(en EUR)**	**- 128,52**	**0,00**	**- 128,52**
DE	Feader — Développement rural — Gestion des risques	2016	Lacune dans le contrôle clé — éligibilité des dépenses	PONCTUELLE		(en EUR)	- 600 000,00	0,00	- 600 000,00
	Feader — Développement rural — Gestion des risques	2017	Lacune dans le contrôle clé — éligibilité des dépenses	PONCTUELLE		(en EUR)	- 500 000,00	0,00	- 500 000,00
	Apurement des comptes — apurement financier	2018	Erreurs aléatoires dans la population Feader hors SIGC	PONCTUELLE		(en EUR)	- 81 017,97	0,00	- 81 017,97
					Total DE:	**(en EUR)**	**-1 181 017,97**	**0,00**	**-1 181 017,97**
DK	Certification	2017	Écart entre l'EPP calculée par les autorités danoises dans le rapport du 15/02 et l'EPP calculée par la DG AGRI	PONCTUELLE		(en EUR)	- 19 987,77	0,00	- 19 987,77
	Certification	2017	Erreur extrapolée de vérifications supplémentaires relatives au caractère raisonnable des coûts	PONCTUELLE		(en EUR)	- 116 031,99	0,00	- 116 031,99
	Feader — Développement rural — Connaissance et innovation	2016	RD1/2018/802/DK: adéquation du contrôle des demandes de paiement de la période du 14.6.2016 au 15.10.2016	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 54 991,30	0,00	- 54 991,30
	Feader — Développement rural — Connaissance et innovation	2017	RD1/2018/802/DK: adéquation du contrôle des demandes de paiement des EF 2017 et 2018	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 396 460,44	0,00	- 396 460,44

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader — Développement rural — Connaissance et innovation	2018	RD1/2018/802/DK: adéquation du contrôle des demandes de paiement des EF 2017 et 2018	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 35 194,32	0,00	- 35 194,32
	Certification	2017	Insuffisances des montants payés	PONCTUELLE		(en EUR)	- 21 504,51	0,00	- 21 504,51
					Total DK:	**(en EUR)**	**- 644 170,33**	**0,00**	**- 644 170,33**
ES	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2016	Absence de contrôles appropriés en matière de double financement (mesure 8) — années de demande 2015, 2016 et 2017	PONCTUELLE		(en EUR)	- 126 309,76	- 1,98	- 126 307,78
	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2017	Absence de contrôles appropriés en matière de double financement (mesure 8) — années de demande 2015, 2016 et 2017	PONCTUELLE		(en EUR)	- 129 306,83	0,00	- 129 306,83
	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2018	Absence de contrôles appropriés en matière de double financement (mesure 8) — années de demande 2015, 2016 et 2017	PONCTUELLE		(en EUR)	- 108 473,76	0,00	- 108 473,76
	Feader — Développement rural — Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES01 (Andalucía) — Taux forfaitaire	PONCTUELLE		(en EUR)	- 11 325,94	0,00	- 11 325,94
	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES01 (Andalucía) — Foresterie	PONCTUELLE		(en EUR)	-2 213 124,99	0,00	-2 213 124,99
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES01 (Andalucía) — Bénéficiaires privés	PONCTUELLE		(en EUR)	-8 836 252,87	0,00	-8 836 252,87

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires publics	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES01 (Andalucía) — Bénéficiaires publics	PONCTUELLE		(en EUR)	-1 392 363,55	0,00	-1 392 363,55
	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES02 (Aragón) — Foresterie	PONCTUELLE		(en EUR)	- 4 817,72	0,00	- 4 817,72
	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2017	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES02 (Aragón) — Foresterie	PONCTUELLE		(en EUR)	- 3 840,31	0,00	- 3 840,31
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES02 (Aragón) — Bénéficiaires privés	PONCTUELLE		(en EUR)	- 10 149,21	0,00	- 10 149,21
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2017	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES02 (Aragón) — Bénéficiaires privés	PONCTUELLE		(en EUR)	- 16 101,35	0,00	- 16 101,35
	Feader — Développement rural — Gestion des risques	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES02 (Aragón) — Gestion des risques	PONCTUELLE		(en EUR)	- 61 836,72	0,00	- 61 836,72
	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES03 (Asturias) — Foresterie	PONCTUELLE		(en EUR)	- 13 764,12	0,00	- 13 764,12

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2017	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES03 (Asturias) — Foresterie	PONCTUELLE		(en EUR)	- 31 023,61	0,00	- 31 023,61
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES03 (Asturias) — Bénéficiaires privés	PONCTUELLE		(en EUR)	- 1 394,87	0,00	- 1 394,87
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2017	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES03 (Asturias) — Bénéficiaires privés	PONCTUELLE		(en EUR)	- 240,90	0,00	- 240,90
	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES05 (Canarias) — Foresterie	PONCTUELLE		(en EUR)	- 111 840,20	0,00	- 111 840,20
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES05 (Canarias) — Bénéficiaires privés	PONCTUELLE		(en EUR)	- 102 836,23	0,00	- 102 836,23
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires publics	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES05 (Canarias) — Bénéficiaires publics	PONCTUELLE		(en EUR)	- 68 847,23	0,00	- 68 847,23
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires publics	2017	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES05 (Canarias) — Bénéficiaires publics	PONCTUELLE		(en EUR)	- 5 062,14	0,00	- 5 062,14

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2017	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES06 (Cantabria) — Foresterie	PONCTUELLE		(en EUR)	- 11 758,61	0,00	- 11 758,61
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires publics	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES06 (Cantabria) — Bénéficiaires publics	PONCTUELLE		(en EUR)	- 210,72	0,00	- 210,72
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES07 (Castilla-La Mancha) — Bénéficiaires privés	PONCTUELLE		(en EUR)	- 10 211,08	0,00	- 10 211,08
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires publics	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES07 (Castilla-La Mancha) — Bénéficiaires publics	PONCTUELLE		(en EUR)	- 965 059,79	0,00	- 965 059,79
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires publics	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES08 (Castilla y León)	PONCTUELLE		(en EUR)	- 9 893,19	0,00	- 9 893,19
	Feader — Développement rural — Investissements	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES08 (Castilla y León) — Bénéficiaires privés	PONCTUELLE		(en EUR)	- 323 577,68	- 38,46	- 323 539,22
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires publics	2017	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES14 (Navarra)	PONCTUELLE		(en EUR)	- 80,60	0,00	- 80,60

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES14 (Navarra) — Bénéficiaires privés	PONCTUELLE		(en EUR)	- 9 354,11	0,00	- 9 354,11
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2017	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES14 (Navarra) — Bénéficiaires privés	PONCTUELLE		(en EUR)	- 34 956,17	0,00	- 34 956,17
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires publics	2017	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES16 (Rioja)	PONCTUELLE		(en EUR)	- 495,23	0,00	- 495,23
	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2017	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES16 (Rioja) — Foresterie	PONCTUELLE		(en EUR)	- 1 866,91	0,00	- 1 866,91
	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts pour ES17 (Valencia) — Foresterie	PONCTUELLE		(en EUR)	- 9 038,24	0,00	- 9 038,24
	Feader — Développement rural — Connaissance et innovation	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts et lacune concernant le contrôle clé: vérifications relatives aux marchés publics pour ES01 (Andalucía) — connaissance et innovation	PONCTUELLE		(en EUR)	- 7 356,71	0,00	- 7 356,71

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts et lacune concernant le contrôle clé: vérifications relatives aux marchés publics pour ES07 (Castilla-La Mancha) — foresterie	PONCTUELLE		(en EUR)	-1 360 319,51	0,00	-1 360 319,51
	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2017	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts et lacune concernant le contrôle clé: vérifications relatives aux marchés publics pour ES07 (Castilla-La Mancha) — foresterie	PONCTUELLE		(en EUR)	- 914 156,35	0,00	- 914 156,35
	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts et lacune concernant le contrôle clé: vérifications relatives aux marchés publics pour ES10 (Extremadura) — foresterie	PONCTUELLE		(en EUR)	- 125 720,27	0,00	- 125 720,27
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts et lacune concernant le contrôle clé: vérifications relatives aux marchés publics pour ES10 (Extremadura) — bénéficiaires privés	PONCTUELLE		(en EUR)	- 533 410,31	0,00	- 533 410,31

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2017	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts et lacune concernant le contrôle clé: vérifications relatives aux marchés publics pour ES10 (Extremadura) — bénéficiaires privés	PONCTUELLE		(en EUR)	- 21 359,46	0,00	- 21 359,46
	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts et lacune concernant le contrôle clé: vérifications relatives aux marchés publics pour ES11 (Galicia) — foresterie	PONCTUELLE		(en EUR)	- 50 628,33	0,00	- 50 628,33
	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2017	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts et lacune concernant le contrôle clé: vérifications relatives aux marchés publics pour ES11 (Galicia) — foresterie	PONCTUELLE		(en EUR)	- 20 607,65	0,00	- 20 607,65
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts et lacune concernant le contrôle clé:	PONCTUELLE		(en EUR)	- 63 782,15	0,00	- 63 782,15
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2017	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts et lacune concernant le contrôle clé: vérifications relatives aux marchés publics pour ES11 (Galicia) — bénéficiaires privés	PONCTUELLE		(en EUR)	- 373 034,97	0,00	- 373 034,97

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts et lacune concernant le contrôle clé: vérifications relatives aux marchés publics pour ES13 (Murcia) — foresterie	PONCTUELLE		(en EUR)	- 76 520,85	0,00	- 76 520,85
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2016	Correction calculée: absence de contrôle clé: vérification du caractère raisonnable des coûts et lacune concernant le contrôle clé: vérifications relatives aux marchés publics pour ES13 (Murcia) — bénéficiaires privés	PONCTUELLE		(en EUR)	- 209 311,13	0,00	- 209 311,13
	Conditionnalité	2018	Année de demande 2017	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 5 227,07	0,00	- 5 227,07
	Feader — Développement rural — Mesures forestières	2016	Évaluation inappropriée du caractère raisonnable des coûts par comparaison des différentes offres (mesure 227) — EF 2016	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 8 006,64	- 975,50	- 7 031,14
	Développement rural — Feader — Mesures relevant du SIGC	2016	Calendrier inapproprié des contrôles sur place (mesures 10.1.4 et 10.1.6) — année de demande 2015/exercice financier 2016	TAUX FORFAITAIRE	2,00%	(en EUR)	- 2 486,63	0,00	- 2 486,63
	Développement rural — Feader — Mesures relevant du SIGC	2017	Calendrier inapproprié des contrôles sur place (mesures 10.1.4 et 10.1.6) — année de demande 2015/exercice financier 2017	TAUX FORFAITAIRE	2,00%	(en EUR)	- 2 561,40	0,00	- 2 561,40
	Développement rural — Feader — Mesures relevant du SIGC	2018	Calendrier inapproprié des contrôles sur place (mesures 10.1.4 et 10.1.6) — année de demande 2015/exercice financier 2018	TAUX FORFAITAIRE	2,00%	(en EUR)	- 2 484,34	0,00	- 2 484,34
	Développement rural — Feader — Mesures relevant du SIGC	2017	Absence de recensement/d'évaluation du cheptel lors des contrôles sur place (mesure 13) — année de demande 2016 / exercice financier 2017	POURCENTAGE ESTIMATIF	1,46%	(en EUR)	- 97 169,24	0,00	- 97 169,24

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Développement rural — Feader — Mesures relevant du SIGC	2016	Absence de recensement/d'évaluation du cheptel lors des contrôles sur place (mesures 211, 212 et 13) — année de demande 2015/exercice financier 2016	POURCENTAGE ESTIMATIF	1,46%	(en EUR)	- 100 060,20	0,00	- 100 060,20
					Total ES:	**(en EUR)**	**-18 599 617,85**	**- 1 015,94**	**-18 598 601,91**
FR	Certification	2017	Erreurs liées aux dépenses — EF 2017	PONCTUELLE		(en EUR)	- 22 802,68	0,00	- 22 802,68
	Développement rural — Feader — Mesures relevant du SIGC	2017	Erreur financière connue — Population SIGC — EF 2017	PONCTUELLE		(en EUR)	- 1 517,58	0,00	- 1 517,58
	Développement rural — Feader — Mesures relevant du SIGC	2017	Erreur la plus probable (EPP) — Population SIGC — EF 2017	MONTANT ESTIMATIF		(en EUR)	- 272 351,78	0,00	- 272 351,78
	Certification	2017	Erreur la plus probable (EPP) — Population hors SIGC — EF 2017	MONTANT ESTIMATIF		(en EUR)	- 254 050,04	0,00	- 254 050,04
					Total FR:	**(en EUR)**	**- 550 722,08**	**0,00**	**- 550 722,08**
GR	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2014	«Évaluation du caractère raisonnable des coûts à l'aide d'un système d'évaluation approprié»	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 11 576,75	- 11 576,75	0,00
	Feader — Développement rural — Axes 1+3 — Mesures axées sur les investissements (2007-2013)	2012	«Évaluation du caractère raisonnable des coûts à l'aide d'un système d'évaluation approprié»	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 18 169,56	- 18 169,56	0,00
	Feader — Développement rural — Axes 1+3 — Mesures axées sur les investissements (2007-2013)	2013	«Évaluation du caractère raisonnable des coûts à l'aide d'un système d'évaluation approprié»	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 12 381,57	- 12 381,57	0,00

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2016	Contrôle clé «Évaluation appropriée du caractère raisonnable des coûts au moyen d'un système d'évaluation approprié, reposant par exemple sur des coûts de référence, une comparaison de différentes offres ou un comité d'évaluation»	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	-1 086 763,06	0,00	-1 086 763,06
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2017	Contrôle clé «Évaluation appropriée du caractère raisonnable des coûts au moyen d'un système d'évaluation approprié, reposant par exemple sur des coûts de référence, une comparaison de différentes offres ou un comité d'évaluation»	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 554 918,10	0,00	- 554 918,10
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2016	Contrôle clé «Procédures appropriées pour la sélection et l'évaluation des projets ou demandes»	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 123 337,10	0,00	- 123 337,10
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2017	Contrôle clé «Procédures appropriées pour la sélection et l'évaluation des projets ou demandes»	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 993 611,51	0,00	- 993 611,51
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2018	Contrôle clé «Procédures appropriées pour la sélection et l'évaluation des projets ou demandes»	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	- 672 537,33	0,00	- 672 537,33
	Feader — Développement rural — Axes 1+3 — Mesures axées sur les investissements (2007-2013)	2011	Contrôle clé «Procédures appropriées pour la sélection et l'évaluation des projets ou demandes»	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	- 13 840,39	- 6 920,19	- 6 920,20
	Feader — Développement rural — Axes 1+3 — Mesures axées sur les investissements (2007-2013)	2012	Contrôle clé «Procédures appropriées pour la sélection et l'évaluation des projets ou demandes»	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	- 18 158,25	- 18 158,25	0,00

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires publics	2016	Contrôle clé «Procédures appropriées pour la sélection et l'évaluation des projets ou demandes»	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 679 818,83	0,00	- 679 818,83
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2016	Contrôle clé «Procédures appropriées pour la sélection et l'évaluation des projets ou demandes»	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	-2 287 432,29	0,00	-2 287 432,29
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires publics	2017	Contrôle clé «Procédures appropriées pour la sélection et l'évaluation des projets ou demandes»	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 521 536,28	0,00	- 521 536,28
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2017	Contrôle clé «Procédures appropriées pour la sélection et l'évaluation des projets ou demandes»	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	-2 409 223,60	0,00	-2 409 223,60
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires publics	2018	Contrôle clé «Procédures appropriées pour la sélection et l'évaluation des projets ou demandes»	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 95 746,91	0,00	- 95 746,91
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2018	Contrôle clé «Procédures appropriées pour la sélection et l'évaluation des projets ou demandes» et contrôle clé «Évaluation du caractère raisonnable des coûts à l'aide d'un système d'évaluation approprié»	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 158 557,32	0,00	- 158 557,32
					Total GR:	**(en EUR)**	**-9 657 608,85**	**- 67 206,32**	**-9 590 402,53**
HU	Feader Leader — Développement rural	2015	Absence de procédures appropriées pour la sélection et l'évaluation des projets ou demandes Leader M 411, 412 et 413 et dispositions transitoires M 19	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 76 289,54	0,00	- 76 289,54

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader Leader — Développement rural	2016	Absence de procédures appropriées pour la sélection et l'évaluation des projets ou demandes Leader M 411, 412 et 413 et dispositions transitoires M 19	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 378 156,47	0,00	- 378 156,47
	Feader Leader — Développement rural	2017	Absence de procédures appropriées pour la sélection et l'évaluation des projets ou demandes Leader M 411, 412 et 413 et dispositions transitoires M 19	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 529,03	0,00	- 529,03
	Feader — Développement rural — Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2016	Contrôles appropriés visant à vérifier que le demandeur satisfait à tous les critères d'éligibilité pour le régime d'aide	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 19 458,44	0,00	- 19 458,44
	Feader — Développement rural — Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2017	Contrôles appropriés visant à vérifier que le demandeur satisfait à tous les critères d'éligibilité pour le régime d'aide	TAUX FORFAITAIRE	5,00%	(en EUR)	- 12 518,38	0,00	- 12 518,38
	Feader — Développement rural — Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2017	Contrôles appropriés visant à vérifier que le demandeur satisfait à tous les critères d'éligibilité pour le régime d'aide et/ou la mesure de soutien — groupements de producteurs	PONCTUELLE		(en EUR)	-1 372 285,85	0,00	-1 372 285,85
					Total HU:	**(en EUR)**	**-1 859 237,71**	**0,00**	**-1 859 237,71**
IT	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2017	EF 2017-2018 — Mesure 4.1 — Taux forfaitaire 3 % — Caractère raisonnable des coûts	TAUX FORFAITAIRE	3,00%	(en EUR)	- 9 387,12	0,00	- 9 387,12
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2018	EF 2017-2018 — Mesure 4.1 — Taux forfaitaire 3 % — Caractère raisonnable des coûts	TAUX FORFAITAIRE	3,00%	(en EUR)	- 57 352,08	0,00	- 57 352,08

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader — Développement rural — Investissements — Bénéficiaires privés	2019	EF 2019 — Mesure 4.1 — Taux forfaitaire 3 % — Caractère raisonnable des coûts	TAUX FORFAITAIRE	3,00%	(en EUR)	- 38 152,27	0,00	- 38 152,27
					Total IT:	**(en EUR)**	**- 104 891,47**	**0,00**	**- 104 891,47**
SE	Conditionnalité	2016	Nombre insuffisant de contrôles sur place — Lacunes dans la portée et la qualité des contrôles sur place — Absence de sanctions — Année de demande 2015	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	-1 104 587,88	0,00	-1 104 587,88
	Conditionnalité	2017	Nombre insuffisant de contrôles sur place — Lacunes dans la portée et la qualité des contrôles sur place — Absence de sanctions — Année de demande 2015	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	- 82 455,77	0,00	- 82 455,77
	Conditionnalité	2018	Nombre insuffisant de contrôles sur place — Lacunes dans la portée et la qualité des contrôles sur place — Absence de sanctions — Année de demande 2015	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	- 46 827,61	0,00	- 46 827,61
	Conditionnalité	2016	Nombre insuffisant de contrôles sur place — Lacunes dans la portée et la qualité des contrôles sur place — Absence de sanctions — Année de demande 2016	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	- 655 745,46	0,00	- 655 745,46
	Conditionnalité	2017	Nombre insuffisant de contrôles sur place — Lacunes dans la portée et la qualité des contrôles sur place — Absence de sanctions — Année de demande 2016	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	- 499 167,69	0,00	- 499 167,69

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction (%)	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Conditionnalité	2018	Nombre insuffisant de contrôles sur place — Lacunes dans la portée et la qualité des contrôles sur place — Absence de sanctions — Année de demande 2016	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	- 92 001,66	0,00	- 92 001,66
	Conditionnalité	2018	Nombre insuffisant de contrôles sur place — Lacunes dans la portée et la qualité des contrôles sur place — Absence de sanctions — Année de demande 2017	TAUX FORFAITAIRE	10,00%	(en EUR)	-1 179 493,71	0,00	-1 179 493,71
					Total SE:	**(en EUR)**	**-3 660 279,78**	**0,00**	**-3 660 279,78**

Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
(en EUR)	-36 257 674,56	- 68 222,26	-36 189 452,30